

# ASSEMBLÉE NATIONALE

4 avril 2016

---

NOUVELLES LIBERTÉS ET DE NOUVELLES PROTECTIONS POUR LES ENTREPRISES  
ET LES ACTIFS - (N° 3600)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° AS834

présenté par  
M. Sirugue, rapporteur

### ARTICLE 18

À la fin de l'alinéa 7, substituer aux mots :

« corps de fonctionnaires »

les mots :

« agents de la fonction publique ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.